

Les filières technologique et la FAC de droit

Par **Dim26**, le **26/03/2014** à **18:31**

Bonsoir,

Je suis actuellement en terminale STMG spécialité ressource humaine et communication et j'aimerais savoir car beaucoup me disent que les STMG ne réussissent pas en FAC de droit ? Est-ce vrai?

Merci de votre aide [smile16]

Par **L_anonyme**, le **26/03/2014** à **19:39**

Bonjour,

J'ai fait un bac stg et je suis actuellement en première année de droit et j'ai validé mon premier semestre sans problème (je fais parti des 1/4 admis).

Par **Jay68360**, le **26/03/2014** à **20:35**

Bonsoir,

Pareillement, j'ai suivi la même spécialité que vous, enfin l'ancienne formule, ce qui ne m'a pas empêché d'être aujourd'hui en M1.

Toutefois, si l'on prend strictement les chiffres, le pourcentage de réussite des baccalauréats technologiques au cours des années, est bien celui avancé par les professeurs, c'est-à-dire environ un pour cent.

Il serait donc faux de dire que ce n'est pas une réalité, ceux qui ont un profil de bachelier technologique réussissent moins bien que les bacheliers ayant suivi une filière générale. Notamment du fait d'un manque de confrontation avec les exercices demandés à la faculté, même si ils deviennent assez vite coutumiers au cours des deux premiers semestres.

Mais il faut aussi nuancer cela, en gardant à l'esprit ceux qui abandonnent, ou ne sont pas à la fac de droit par vocation et qui se réorientent par la suite venant grossir artificiellement la tendance.

Aussi, le mettre en relation avec le faible nombre de bachelier technologique osant

s'aventurer sur ce terrain, dans mon souvenir en L1, nous devions être au maximum une dizaine, ce qui accroît la visibilité du phénomène si l'on peut dire. Pour reprendre mon exemple, 9 bacheliers technologiques qui échouent, pour les diverses raisons sus-évoquées, sur 10, d'autant plus que le groupe se limitait à ces 10 là, sera toujours plus visible que 40 bacheliers d'une filière générale échouant dans un groupe de 120.

Pour en revenir à l'essentiel, avec de la motivation et du travail, au moins au moment des examens, l'échec n'est pas inéluctable pour ceux titulaires d'un baccalauréat technologique.

Par **adelinevns**, le **04/04/2014** à **22:46**

Bonsoir, je viens également d'un bac STG spécialité mercatique. Moi aussi les professeurs, les conseillers d'orientation me déconseillaient de partir en droit car les STG ne réussissent pas en droit.

Et pourtant je suis actuellement en deuxième année de droit, j'ai eu ma première année avec une mention assez bien, mon semestre 3 et là je suis bien partie pour mon semestre 4.

Je pense que seule la motivation compte, par contre ne penses pas partir avec un avantage parce que tu as fait du droit et que les autres filières non et il faudra surment que tu bosses plus la méthodo que d'autres;)

Par **Poussepain**, le **04/04/2014** à **22:59**

J'ai encadré des étudiants parmi lesquelles certains avaient un bac STG et ont très bien réussi.

Le bac général est censé apporter une plus grande culture et de meilleures méthodes, mais si vous êtes motivé, que vous travaillez et que vous restez ouvert sur l'actualité et l'histoire il ne devrait pas y avoir de problèmes.

Par **GRAUWIN**, le **08/05/2014** à **21:08**

A Nanterre, les profs ne cachaient pas en amphi leur anxiété envers les étudiants qui ne provenaient pas d'un bac général.

On proposait à tous des séances de soutien, qui ne nous apportaient vraiment pas grand chose. Peut-être que ces élèves étaient mal payés, qui sait ? Grâce à une chargée de TD, j'ai appris de très bonnes méthodes pour préparer les TD et les cours, mis qu'est-ce que j'ai bossé ! c'était devenu une véritable obsession.

Donc, 1°/ tout dépend du prof,

2° du/de la chargé(e) de TD, de ce qu'ils t'apprennent tous les deux et qui est forcément différent dans l'approche.

Vraiment bon courage !

Par **Booker**, le **08/05/2014** à **21:31**

Pas impossible, mais j'espère que tu es prêt à te donner. Car si j'ai bien compris les technologiques n'ont pas développé ou pas suffisamment de compétences relative à l'esprit d'abstraction, de littérature etc. Et en fac de droit c'est essentiel, sinon primordial. Mais si tu te donnes les moyens, tu peux le faire. Beaucoup de personnes issues des bac généraux branlent pas grand chose et réussissent leur année, donc bon.

Bon courage